



L'EDITO

Le sapin de Noël ne connaît pas la crise !

Voisin Parcs & Jardins renouvelle cette année auprès de ses clients la livraison de sapins de Noël décorés. La tradition du sapin est incontournable. Le marché du sapin de Noël naturel a représenté 106 millions d'euros de chiffre d'affaires, en hausse de 8%, avec 4,8 millions d'unités vendues en 2007. C'est ce qu'annonce l'association française du sapin de Noël naturel (Afssn). Le sapin Nordmann (61,6%), plus cher, mais qui ne perd pas ses aiguilles, est préféré à l'Epicéa (37,1%).

Le Nordmann (du nom du botaniste finlandais Alexander von Nordmann) est réellement le « roi des forêts ». Ce conifère à croissance lente et à feuillage persistant se développe entre 400 m et 2000 m d'altitude et peut atteindre 60 m de haut à l'état naturel. Originaire du Caucase, il a été introduit en Europe en 1848 et est aujourd'hui cultivé dans diverses régions de France, notamment dans le Morvan.

Les sapins commercialisés pour Noël ne sont pas coupés dans les forêts, ils requièrent jusqu'à 10 ans de soins et sont issus d'une production agricole raisonnée. Chaque arbre coupé est replanté, pour que la magie de Noël soit renouvelée.



ZOOM SUR...

« Grenelle 2 » : une feuille de route pour les espaces verts

Le projet de loi de transition environnementale, plus connu sous le nom de « Grenelle 2 » a été adopté le 21 octobre dernier, par l'Assemblée Nationale. Il décline une batterie de mesures en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Des voix se sont élevées pour regretter que le mot « végétal » soit absent. D'ici le vote du texte par le Sénat prévu en janvier, le Ministère Borloo a donc chargé le Conseil National du Paysage (CNP) de proposer des amendements qui doivent « végétaliser » les textes.

Le « Grenelle 2 » affirme une urgence : « l'urgence écologique et la nécessité d'une diminution des consommations en énergie, eau et autres ressources naturelles, ou encore la nécessité de préserver les paysages ». Et les mesures concrètes tombent :

- **Réduire l'usage des produits phytosanitaires de 50%** « si possible » en 10 ans
- **Retrait des produits les plus dangereux** (30 sur 53 dès fin 2008)
- **Création d'une trame « Verte et bleue »**. L'urbanisme devra dorénavant prendre en compte la préservation de la biodiversité par la restauration et la création de continuités écologiques : des sortes de corridors écologiques devant permettre à la faune et à la flore de se déplacer. Dans ce cadre, la compensation des atteintes à la biodiversité devient obligatoire. Un plan pour restaurer la nature en ville sera préparé en 2009 dans cette perspective.
- L'État s'engage à promouvoir la certification et l'emploi exclusif du **bois certifié, ou issu de forêts gérées de manière durable**, dans les constructions publiques à compter de 2010.

Le projet de loi va clairement dans le sens d'une gestion écologique des espaces verts par la mise en œuvre de pratiques non polluantes, favorables à la biodiversité végétale et animale et à l'activité biologique des sols. Nous sommes curieux maintenant de connaître la partie végétale des amendements en cours... Comme l'a dit Emmanuel Mony de l'Unep (Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage), « la graine du végétal est semée au cœur du Grenelle. Il reste à la faire germer ! »



Le projet de loi à l'Assemblée

AGENDA DE DECEMBRE

12 décembre, journée nationale du Poinsettia



Le 12 décembre est la Journée du Poinsettia. Traditionnellement, aux Etats-Unis, les gens s'offrent des poinsettias à cette date en commémoration de la mort de l'ambassadeur Joel R. Poinsef, le 12 décembre 1851, qui avait introduit cette fleur originaire du Mexique dans sa plantation de Caroline du Sud.

Cette fête commence à gagner l'Europe. Le Poinsettia est un signe de paix qui contribue à préparer Noël ou en exprimant simplement de l'affection, avant Noël, aux membres de sa famille et à ses amis.

Le Poinsettia a une particularité : c'est une plante de jours courts. Il lui faut subir des journées de moins de 12 heures pour fleurir. Si les journées demeurent toujours à 12 heures ou au-dessus de 12 heures, il ne fleurira jamais. C'est pourquoi il fleurit d'octobre à février et porte si bien son surnom « d' Etoile de Noël ».

COUP DE COEUR

A offrir ...

Le Guide du jardin en hiver - Henri Belouze - 224 p



Présentation de l'éditeur

Qui a dit que l'hiver était une saison morte ? De novembre à mars, le jardin devrait être laissé à l'abandon ? Des beaux feuillages d'automne aux fleurs d'hiver aux couleurs surprenantes, en passant par les petites touches vives que sont les baies, la nature a pourtant de quoi offrir un jardin bien vivant et haut en couleurs en hiver ! Ce guide propose, pour la première fois, un large choix d'espèces végétales qui fleurissent pendant la saison froide.

Biographie de l'auteur

Ancien journaliste et jardinier passionné, Henri Belouze, n'acceptant pas de voir son jardin morne et désolé durant l'hiver, a effectué de longues recherches afin de

découvrir toutes les plantes pouvant faire revivre son jardin entre novembre et mars. Désormais, il contemple chaque hiver un paysage garni de fleurs, de fruits, de feuillages divers, de couleurs magnifiques.

Si vous aussi, vous voulez nous faire partager un lieu, une exposition, une manifestation, un livre, qui vous ont marqués, écrivez-nous !